

18 ÉTAPES

POUR UN DÉMÉNAGEMENT RÉUSSI

La clé d'un déménagement réussi, c'est l'organisation. Pour vous simplifier la vie, le comparateur Selectra a listé pour vous l'ensemble des procédures administratives qui vous incombent à cette occasion.

DÈS QUE POSSIBLE

1. Informer le bailleur ou la copropriété.

J - 2 SEMAINES

6. Electricité - gaz : souscrire un contrat au 09 75 18 47 12*.
7. Internet - téléphone : tester son éligibilité et faire ouvrir sa ligne au 09 87 67 55 23*.
8. Assurance habitation : souscrire un contrat au 09 75 18 51 28*.
9. Contacter le service public d'eau sur www.eau.selectra.info

* (Selectra - non surtaxé ; l-v : 8H-21H, sam : 8H30-18H30)

JOUR DU DÉMÉNAGEMENT

JOUR J

13. Faire son état des lieux d'entrée et réaliser son déménagement.
14. Résilier ses contrats électricité-gaz.
15. Faire son état des lieux de sortie.

J - 3 MOIS

2. Demander le changement d'établissement scolaire des enfants.
3. Planifier le déménagement avec des proches ou un professionnel.
4. Demander à la Mairie une autorisation de stationnement exceptionnelle pour votre véhicule.
5. Vérifier les jours de congés autorisés par l'employeur.

J - 1 SEMAINE

10. Mettre à jour les coordonnées de son animal domestique sur i-cad.fr.
11. Demander la réexpédition du courrier sur le site de la Poste.
12. Officialiser son changement de domiciliation auprès de :
 - banques et assurances privées ;
 - assurance maladie (sur ameli.fr) et mutuelle ;
 - [centre des impôts](#) ;
 - caisse d'allocation familiale (sur caf.fr) ;
 - [Pôle Emploi](#) ;
 - caisse de retraite.

J + 1 MOIS AU MAXIMUM

16. Changer l'adresse de sa carte grise sur le site du [service public](#).
17. S'inscrire sur les listes électorales en mairie ou sur le site du [service public](#).
18. Choisir un nouveau médecin traitant.